

**COMPTE-RENDU  
DE LA REUNION  
DE L'ASSEMBLEE DES SAGES  
du 15 janvier 2015**

Sur invitation écrite de Monsieur le Maire Jean-Michel BUF, la réunion de l'Assemblée des Sages s'est tenue le jeudi 15 janvier 2015, en la salle du Conseil municipal, à 14 h.

**Ordre du jour :**

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 11 décembre 2014
- 2) Informations par Mme Guillaume
- 3) Hiérarchisation des propositions à soumettre au Bureau municipal
- 4) Questions diverses
- 5) Agenda

**Etaient présents :**

Nicole BEAUPERIN  
Yves BEAUPERIN  
Danielle BIGOT  
Maurice BOUJU  
Colette CHAUVIN  
Yvonne GUENERY  
Pierre GUINE  
Michel GUITTON  
Claude HEURTEL  
Gilles HEURTIN  
Michel LECOQ  
Marie-Thérèse LEGOUX  
Françoise MONNIER  
Jacqueline OLIVIER  
Jean-Claude SALIOU  
Josette SEROUX  
Jacques VINOT PREFONTAINE

Marie-France GUIHO, adjointe  
Marie-Hélène GUILLAUME, élue missionnée  
Marie Jeanne GUINEL, élue

**Etaient excusés :**

Marcel BUSSON  
Jean-François DEDENIS  
Odile HOUGUET

## **POINT 1 : Approbation du compte-rendu de la réunion du 11 décembre 2014**

Suite à une intervention de Mme Danièle Bigot sur les rôles respectifs de Mme Guillaume, élue missionnée, et de M. Heurtin, président de l'Assemblée des Sages, ce dernier fait une relecture de l'article 4.5 du règlement intérieur de cette Assemblée : « Le président ouvre les débats, il prend au fur et à mesure les points inscrits à l'ordre du jour...il peut modifier l'ordre du passage des questions ». Mme Guillaume est chargée d'accompagner la démarche et de faire le lien avec le Conseil municipal. Si celui-ci veut confier une mission à l'Assemblée des Sages, il fait parvenir une lettre de mission. Il est rappelé que le secrétaire envoie le compte-rendu des séances au président qui le valide.

Quelques remarques sont faites à propos du compte-rendu du 11 décembre 2014 :

\* M. Dedenis a été oublié dans la liste des présents ;

\* deux anomalies avaient été signalées lors de la précédente réunion qui ont été oubliées dans le compte-rendu :

- la présence de conteneurs de tri des ordures devant le nouveau calvaire érigé à la croisée de la route de la Forêt et de la route de Mespras ;

- la signalisation d'une chicane sur le boulevard de la Résistance ;

\* dans le paragraphe relatif à l'environnement et cadre de vie, il est demandé de rajouter la nécessité de liaisons douces entre Blain-Saint Omer-Saint Emilien.

M. Heurtin insiste fortement sur la neutralité de notre Assemblée.

## **POINT 2 : Informations par Mme Guillaume**

Voici l'ensemble des anomalies signalées par notre Assemblée à la précédente réunion et la réponse apportée par le Conseil municipal :

| <b>Anomalies</b>                   | <b>Réponse du Conseil municipal</b>   |
|------------------------------------|---|
| problèmes à la déchetterie         | non abordé  |
| passages à 30                      | la signalétique va être revue   |
| entretien du Courgeon              | non abordé  |
| traversée piéton sur pont du canal | une société spécialisée a été mandatée pour étudier toute la signalétique. Les travaux sont prévus en quatre tranches et on peut penser que des panneaux seront mis en place. |
| éclairage des rues insuffisant     | non abordé  |
| conteneurs placés devant maisons   | non abordé  |
| sculptures du parc de la mairie    | la peinture sera refaite au printemps   |
| réfection de la rue Bizeul         | en attente de la fin des travaux en cours   |

## **POINT 3 : Hiérarchisation des propositions à soumettre au Bureau municipal**

Le Président souhaite que chaque réunion de l'Assemblée des Sages commence par un inventaire des anomalies relevées dans la ville. Il est signalé les anomalies suivantes :

\* rue Schuman et rue de Châteaubriant, des poubelles restent longtemps sur le trottoir.

Il est suggéré, pour remédier à ce problème, de faire passer un message dans le futur bulletin d'information de l'Assemblée des Sages.

\* une personne handicapée, habitant boulevard de Normandie, a été surprise en train de verser un sac de bouchons en plastique dans un conteneur destiné à recueillir des vêtements. Lors de la discussion engagée avec elle, il apparaît que le seul conteneur destiné à recueillir ces bouchons se trouve au centre commercial, trop éloigné géographiquement pour des personnes privées de moyen de locomotion. Peut-on envisager de mettre à leur disposition à proximité un conteneur ?

\* des voitures stationnent en permanence dans la zone bleue sur le tronçon de la rue de Nantes compris entre le Grand Cerf et l'ancienne tribune du crieur. Est-ce nécessaire de maintenir cette zone bleue ?

\* le parcage de la place Jollan de Clerville est envahi le matin par les cars. Serait-il possible de placer la zone de co-voiturage un peu plus loin ?

\* à l'angle de la rue du Marché et de la rue de l'Edit de Nantes se trouve un espace envahi par la végétation où sont jetées canettes et autres saletés. Peut-on envisager d'aménager cet espace pour y faire des toilettes, ce qui permettrait au moins d'éviter que les hommes viennent uriner au pied de l'église ? Ou tout au moins demander au propriétaire de nettoyer cet espace et en cas de non exécution le faire nettoyer par les services de la Marie et envoyer la facture au propriétaire ?

\* rue Schœlcher, derrière l'agence des Trois Rivières, se trouve une maison abandonnée, en ruines. Peut-on envisager de faire nettoyer cet espace et d'envoyer la facture au propriétaire ?

\* M. Saliou a dressé un inventaire de toutes les rues de Blain (mis en annexe à ce compte-rendu) en faisant remarquer la diversité des renseignements portés sur les plaques. Il fait remarquer que « si les noms de rues doivent permettre à chacun de se situer, de trouver une destination, ils doivent également être une leçon d'histoire locale ou nationale ».

\* les poubelles du Lidl sont souvent brûlées le dimanche soir. Il serait souhaitable que ces poubelles ne soient sorties que le lundi matin. Par ailleurs, on trouve des caddies en liberté dans les parages.

\* il est, à nouveau, rappelé les incivilités auprès des zones scolaires. Une sensibilisation semble nécessaire auprès des parents et une mobilisation de certains pourrait être suggérée pour assurer l'ordre dans ces zones.

\* l'absence de toilettes à proximité de la zone de jeux du parc de la Mairie amène certains parents à faire effectuer les besoins de leurs enfants près des jardins environnants.

Il est procédé ensuite à la hiérarchisation des propositions de l'Assemblée des Sages :

1) Informer sur les cheminements existant entre le centre ville et le château ainsi qu'entre la Mairie et le cimetière. Publier un article avec le plan de ces cheminements dans un prochain bulletin municipal en attendant que l'Assemblée des Sages dispose de son propre bulletin d'information.

2) Accompagner la municipalité dans l'organisation de la Semaine Bleue (360 jours pour agir, 7 jours pour le dire) qui aura lieu à l'automne de cette année. En particulier, dans ce cadre, envisager la proposition d'une formation des anciens pour la remise à niveau du permis de conduire, aux premiers secours, à l'informatique, mise en place de randonnées...

3) Organiser une bibliothèque à Saint-Omer en lien avec le futur conseil de village et la Médiathèque.

4) Etudier la création de logement pour les seniors.

5) Opération Blain propre à renouveler chaque année

6) Etudier la possibilité d'un transport solidaire entre Blain-Blain, Blain-Saint Emilien, Blain-Saint Omer.

7) Etudier la possibilité d'un regroupement de personnes en vue d'une cotisation collective à une mutuelle afin d'obtenir des tarifs plus avantageux.

#### **POINT 5 : Questions diverses**

Aucune question n'a été soulevée.

Il est demandé à Mme Guillaume de bien vouloir répercuter, à l'ensemble des membres de notre Assemblée, les décisions du Conseil municipal relativement aux propositions de l'Assemblée des Sages, début mars.

Proposition est faite par Mme Guillaume d'envoyer le compte-rendu des réunions par courrier postal à ceux qui le souhaiteraient.

#### **POINT 6 : Agenda**

La prochaine réunion de l'Assemblée des Sages est fixée au jeudi 2 avril 2015 à 14 h dans la salle du Conseil municipal. La convocation sera envoyée par courriel à ceux qui accèdent à Internet et par courrier aux autres.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'Assemblée lève la séance vers 15 h 30.

Fait à Blain le 16 janvier 2015

Compte rendu rédigé par le secrétaire : M. Yves Beaupérin

Lu et approuvé par :

M. Gilles Heurtin, président

Mme Marie Hélène Guillaume, élue missionnée